

Indicateurs de mesure de votre positionnement métier en termes d'accident de la circulation

L'unité de mesure de votre sinistralité est la fréquence :

$$\text{Fréquence} = \frac{\text{Nombre d'accidents déclarés ou non, responsables ou non}}{\text{Nombre de véhicules (ou nombre de moteurs si c'est un parc avec des remorques)}}$$

La fréquence moyenne des parcs, sous prévention avec LVR Fleet après 24 mois est de :

- VL - Commerciaux : 0,20
- VL et VUL - Techniciens : 0,30
- Transport de Voyageurs : 0,35
- Transport de marchandises : 0,55

Ces chiffres tiennent également compte des accidents découverts lors de restitution des véhicules auprès des loueurs. Rappel : Le coût moyen de restitution d'un véhicule d'une entreprise sans PPRR est de 1 350 € et avec PPRR de 350 € tout simplement parce que nous travaillons les accidents de manœuvre.

Le courtier/assureur parle également de fréquence mais que des accidents qu'il voit, c'est-à-dire déclarés.

Nous utilisons également 3 autres indicateurs, fondamentaux, pour mesurer l'efficacité du PPRR:

1. La reconnaissance par accidentés de l'évitabilité de leurs accidents, responsables ou non : Celle-ci doit être de 90 %. Ce point est mesuré lors de nos DEPA (Débriefing Entretien Post Accident)
2. La Formulation de l'évitabilité par l'accidenté : Celle-ci doit être proche de 82%.
3. Le montant global d'un accident : le montant moyen du coût global d'un accident doit baisser de 20% tous les ans, cela traduit une diminution de la vitesse au moment de l'impact.

